

NEUDOSAN

A.M.M n°	2210244
Composition	Acides gras C7 à C18 et sels de potassium insaturés en C18 : 515,1 g/L
Formulation	Concentré soluble (SL)

Classement CLP : H315, H335, H412

Attention



Délai de rentrée : 24 heures.

Uniquement autorisé sous abri.

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose d'emploi recommandée(1)	Dose maximale d'emploi (2)	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre applications)	Stades d'application	Délai Avant Récolte
Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.*Acariens	Arbres et arbustes	Acariens(Efficacité montrée sur <i>Panonychus ulmi</i> et <i>Tetranychus urticae.</i>)	1,5 - 2%	36 L / ha (dose maximale, pour 1800 L de bouillie/ha)	5 par culture et par an (5 jours)	BBCH 10 - 89	non applicable
Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.*Aleurodes		Aleurodes					
Arbres et arbustes*Trt Part.Aer.*Pucerons		Pucerons					
Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Acariens, phytoptes et tarsonèmes	Cultures florales et plantes vertes	Acariens(Efficacité montrée sur <i>Tetranychus urticae.</i>), phytoptes et tarsonèmes	1,5 - 2%	36 L / ha (dose maximale, pour 1800 L de bouillie/ha)	5 par culture et par an (5 jours)	BBCH 10 - 89	non applicable
Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Aleurodes		Aleurodes					
Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Pucerons		Pucerons					
Rosier*Trt Part.Aer.*Acariens	Rosier	Acariens	1,5 - 2%	36 L / ha (dose maximale, pour 1800 L de bouillie/ha)	5 par culture et par an (5 jours)	BBCH 10 - 89	non applicable
Rosier*Trt Part.Aer.*Aleurodes		Aleurodes					
Rosier*Trt Part.Aer.*Pucerons		Pucerons					
Cultures légumières*Trt Part.Aer.*Acariens	Cultures légumières	Acariens	1,5 - 2%	36 L / ha (dose maximale, pour 1800 L de bouillie/ha)	5 par culture et par an (5 jours)	BBCH 10 - 89	1 jour
Cultures légumières*Trt Part.Aer.*Aleurodes		Aleurodes					
Cultures légumières*Trt Part.Aer.*Pucerons		Pucerons					

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose d'emploi recommandée(1)	Dose maximale d'emploi (2)	Nombre maximal d'applications (Intervalle minimum entre applications)	Stades d'application	Délai Avant Récolte
Fines Herbes*Trt Part.Aer.*Pucerons	Fines herbes	Pucerons	1,5 - 2%	18 L / ha (dose maximale, pour 900 L de bouillie/ha)	5 / an (5 jours)	BBCH 10 - 89	1 jour
PPAMC*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	PPAMC, Epices, Fines herbes, Plantes à infusions, Pavot et autres graines oléagineuses	Ravageurs divers (efficacité montrée sur pucerons, aleurodes et acarien)	1,5 - 2%	18 L / ha (dose maximale, pour 900 L de bouillie/ha)	5 / an (5 jours)	BBCH 10 - 89	1 jour
Porte graine*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	Cultures portegraine	Ravageurs divers (efficacité montrée sur pucerons, aleurodes et acarien)	1,5 - 2%	18 L / ha (dose maximale, pour 900 L de bouillie/ha)	5 / an (5 jours)	BBCH 10 - 89	non applicable

(1) Il est recommandé d'appliquer NEUDOSAN® à la concentration de 1,5% à 2%, soit 1,5 à 2 litres de produit dans 100 litres d'eau. Le volume d'eau appliqué doit prendre en compte le volume de végétation des zones à traiter en localisé en pulvérisant à la limite du ruissellement afin d'assurer le contact entre NEUDOSAN® et ses cibles.

(2) La dose maximale d'emploi (36 L/ha ou 18 L/ha) est définie en fonction de la concentration recommandée et le volume de bouillie maximal par culture. Cependant, la dose à appliquer doit toujours être calculée en utilisant la concentration recommandée : 1,5% à 2% (voir dans tableau « dose d'emploi recommandée »).

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des serres hors sol directement dans les eaux de surface.

Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Éviter toute exposition inutile.

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.